

« La permanence en milieu scolaire préserve l'anonymat dans les communes de l'intérieur »

Entretien avec Nadia Thomas,
coordinatrice gynéco-obstétricale,
Cassandre Unger,
sage-femme coordinatrice,
Centre délocalisé de prévention et de soins (CDPS),
site de Cayenne, Centre hospitalier universitaire
de Guyane.

L'ESSENTIEL

► En Guyane, 40 000 habitants vivent dans des communes isolées. Pour renforcer la prévention des risques sexuels chez les jeunes, des permanences de sages-femmes ont été installées dans plusieurs collèges depuis 2022. Leur objectif est d'informer, de dépister et de protéger les élèves dans un cadre confidentiel et accessible.

La Santé en action : Quel est le visage de la ruralité en Guyane ?

Nadia Thomas & Cassandre Unger : La collectivité territoriale compte environ 300 000 personnes, habitant majoritairement sur le littoral entre Saint-Laurent-du-Maroni et Cayenne. De part et d'autre des fleuves Maroni et Oyapok se trouvent les communes de l'intérieur, où vivent près de 40 000 personnes notamment à Grand-Santi, Maripa-Soula et Saint-Georges. C'est la ruralité de la Guyane, sachant que pratiquement tout le territoire est un désert médical. Concernant la santé sexuelle, la prévention se concentre sur les infections sexuellement transmissibles (IST), les violences sexuelles et les grossesses précoces non désirées, en particulier chez les moins de 15 ans. Dans les territoires géographiquement enclavés, 10 % des accouchées sont des mineures, contre un peu plus de 5 % sur le littoral. Pour ces communes, les centres délocalisés de prévention et de soins (CDPS) constituent un maillage essentiel. Les professionnels de santé, dont 90 % viennent de métropole, y exercent avec des médiateurs en santé, principalement des femmes issues des communautés locales, qui jouent un rôle d'interface linguistique et culturelle et font le pont entre médecine occidentale et médecine traditionnelle.

S. A. : Comment intervient la sage-femme au collège ?

N. T. & C. U. : Ce dispositif essentiel pour la prévention en santé sexuelle a été instauré dans les villes en 2018, proposant des entretiens individuels aux jeunes. Il a été étendu aux collèges des communes de l'intérieur à partir de 2022. Pendant la permanence, la sage-femme, parfois secondée par une « femme-relais » – nom donné aux médiatrices en santé du réseau périnatal de Guyane – reçoit en toute confidentialité les élèves qui le souhaitent à l'infirmerie. Ils s'y informent sur la puberté, les relations sexuelles, la reproduction, les méthodes contraceptives, les pratiques sexuelles à risques, etc. Ils ont également accès à des préservatifs, des tests de grossesse et de dépistage. Dans les communes isolées, la mise en œuvre des consultations dans les murs, fruit d'un partenariat rectorat-hôpital, est facilitée par la proximité géographique des centres de santé avec les collèges.

S. A. : La prévention est-elle améliorée ?

N. T. & C. U. : Dans les territoires enclavés, il n'y a pas de professionnels libéraux que les jeunes, et notamment les jeunes filles, pourraient consulter. Les centres de santé étant situés au cœur des villages, il leur est difficile de s'y rendre sans être vus par leur communauté, sans compter que des personnes de leur connaissance y travaillent souvent. La permanence en milieu scolaire préserve l'anonymat. Pendant ce temps d'échange, les élèves ne sont pas notés « absents en cours », mais ils sont signalés « à l'infirmerie ». Cet espace d'échange sécurisé permet plusieurs avancées : découverte plus précoce des grossesses, possibilité de recours à l'interruption volontaire de grossesse (IVG), initiation d'une contraception, orientation vers les professionnels ou vers les services compétents, etc. C'est aussi un lieu où la sage-femme est amenée à constater des situations de harcèlement, de vulnérabilité ou de maltraitance ; elle peut alors agir pour protéger l'intégrité physique et sexuelle des élèves.

S. A. : Quel est le bilan ?

N. T. & C. U. : En 2024-2025, 240 élèves ont été reçus en consultation individuelle dans cinq collèges des communes de l'intérieur bénéficiant du dispositif, où sont scolarisés 2 196 élèves. Celui-ci est plébiscité par les infirmières scolaires qui souhaitent l'ouverture de permanences (quand leur établissement n'en dispose pas), ou l'augmentation de leur fréquence à une matinée hebdomadaire. Un résultat nous a paru encourageant dès le départ : au terme de l'année scolaire 2022-2023, où les consultations ont été mises en œuvre pour la première fois au collège de Grand-Santi – au rythme d'une matinée tous les 15 jours –, il n'y a eu aucune grossesse. Les années précédentes, trois ou quatre collégiennes étaient enceintes. Il faudra toutefois plusieurs années avant de mesurer l'impact du dispositif sur le nombre de grossesses parmi les mineures, et particulièrement parmi les moins de 15 ans, sur l'âge de la première grossesse, sur le recours à l'IVG, sur le recul des IST, et plus généralement sur le bien-être sexuel des jeunes. ■

Propos recueillis par Nathalie Quéruel,
rédactrice en chef.



Cet entretien est sous licence internationale Creative Commons Attribution 4.0. qui autorise sans restrictions l'utilisation, la diffusion, et la reproduction sur quelque support que ce soit, sous réserve de citation correcte de la publication originale.